

# Tournoi de Pâques 2024, règlement.

---

## Article 1 : Présentation

L'échiquier Poitevin organise le tournoi de Paques du 30 mars au 1<sup>er</sup> avril 2024.

Il se compose de 2 tournois OPEN (A et B) pour les 2x16 meilleurs Elo inscrits et d'un OPEN (C) pour les autres joueurs. Les tournois B et C pourront être fusionné selon le niveau de participation pour permettre 7 rondes selon le système suisse intégral.

Lieu des rencontres : Salle Ravel, Buxerolles.

Ce tournoi est ouvert à tout joueur respectant les conditions d'admission suivantes :

- Être licencié A pour la saison en cours à la F.F.E. (la licence peut être prise sur place) ou à une fédération reconnue par la F.I.D.E.

Nota : Un joueur ayant falsifié des documents ou ayant déclaré intentionnellement un faux classement ne pourra prétendre à aucun prix et sera exclu du tournoi.

## Article 2 : Règles et Appariements

Les règles du jeu sont celles de la F.I.D.E adoptées lors du 89<sup>ème</sup> Congrès de la FIDE qui s'est tenu à Chennai (Inde) entrées en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Pour l'OPEN, Les appariements se font au Système Suisse intégral (Règles C.04.2 F.I.D.E). Appariements et classements assistés par ordinateur (programme PAPI 3.3.7 homologué par la FFE).

Trois tournois ont lieu :

L'OPEN A est composé des 16 joueurs les mieux classés.

L'OPEN B est composé des 16 joueurs suivants.

L'OPEN C est composé de l'ensemble des autres joueurs.

Seront appariés à la 1<sup>ère</sup> ronde tous les joueurs qui auront fait contrôler leur licence dans les horaires prévus dans le présent règlement et réglé leurs droits d'inscription.

Il est possible de prendre un bye jusqu'à la ronde 4 incluse.

Remarque : Un joueur ne désirant pas jouer une ronde, doit prévenir l'arbitre au cours de la ronde précédente au plus tard.

## Article 3 : Cadence et homologation

Cadence : 1 h avec un incrément de 30s par coup dès le début de la partie.

La notation de la partie est obligatoire jusqu'à la fin de celle-ci.

Le tournoi est Homologué FIDE.

## Article 4 : Horaires

Horaires de Jeu :

Ronde 1 : Le Samedi 30 mars à 10h00.

Ronde 2 : Le Samedi 30 mars à 14h30.

Ronde 3 : Le Dimanche 31 mars à 9h00.

Ronde 4 : Le Dimanche 31 mars à 13h30.

Ronde 5 : Le Dimanche 31 mars à 17h30.

Ronde 6 : Le Lundi 1<sup>er</sup> avril à 9h00.

Ronde 7 : le Lundi 1<sup>er</sup> avril à 13h30.

Vérification des licences : Samedi 30 mars de 9h00 à 9h45

Clôture des inscriptions : Samedi 30 mars à 9h45

Tout joueur n'ayant pas pointé à 9h45 ne pourra pas jouer la ronde 1 et sera automatiquement inscrit dans le tournoi C.

Proclamation des résultats : Le lundi 1<sup>er</sup> avril à 18h00 ou 30 minutes après la fin de la dernière partie.

## **Article 5 : Inscription et prix**

Droits d'inscription : Adultes 34 € ; Jeunes 17 € MI et GM : gratuit

A partir du 24/03/2024 : Adultes 40 € ; Jeunes 20 €

Prix du tournoi :

### OPEN A

1<sup>er</sup> Prix : 200 €

2<sup>ème</sup> Prix : 100 €

### OPEN B

1<sup>er</sup> Prix : 140 €

2<sup>ème</sup> Prix : 70 €

### OPEN C

1<sup>er</sup> Prix : 100 €

2<sup>ème</sup> Prix : 50 €

Les prix ne sont pas cumulables. Les prix du classement général sont donnés à la place. Les prix par catégorie sont attribués en cas d'égalité de points de parties au joueur ayant le meilleur départage.

Les prix seront garantis pour plus de 50 inscriptions payantes. En cas de non atteinte de ce seuil, les prix seront revus.

La liste des prix sera affichée avant le lancement de la ronde 4.

**Ne pourront recevoir un prix que les joueurs présents ou représentés à la remise des prix.**

## **Article 6 : Classement**

Départage des ex-aequo : Buchholtz, cumulatif puis performance.

## **Article 7 : Forfaits**

Un joueur apparié arrivant devant l'échiquier avec plus de 30 minutes de retard après le lancement de la ronde est considéré comme forfait. On considèrera qu'un joueur absent sans en avoir notifié l'arbitre a abandonné le tournoi, sauf si cette absence est justifiée par des arguments recevables avant que les prochains appariements aient été publiés. Tout joueur faisant deux forfaits, consécutifs ou non, sera exclu du tournoi. Tout forfait et tout abandon de tournoi non justifié sera automatiquement signalé au Directeur des Sanctions de la Direction Nationale de l'Arbitrage de la FFE pour les joueurs français et à la fédération concernée pour les joueurs étrangers.

## **Article 8 : Fin de partie**

A l'issue de la partie, le vainqueur (ou le conducteur des blancs en cas de nullité) apporte les feuilles de parties, signées et indiquant le même résultat à la table d'arbitrage. Les joueurs doivent ranger les pièces sur l'échiquier et éteindre la pendule.

## **Article 9 : nullité par accord mutuel**

Les joueurs sont tenus de respecter la Charte des joueurs de la FFE et le code de l'éthique de la FIDE. Une proposition de nullité ne doit intervenir qu'à l'occasion d'un réel affrontement sur l'échiquier. **En cas de manquement à cette règle un double forfait sera appliqué.**

## **Article 10 : Rappels**

La salle de jeu comprend « la zone de jeu » + les toilettes + « l'espace fumeur » + « l'espace boisson ». Les locaux étant strictement non-fumeur, l'espace fumeur est situé à l'extérieur du bâtiment dans un rayon de 10 mètres de la porte d'entrée. Le joueur au trait ne peut quitter la « zone de jeu » sans autorisation de l'arbitre. Pendant la partie, interdiction de quitter la salle de jeu sans autorisation de l'arbitre.

Éviter toute discussion et toute lecture suspecte.

Tout comportement incorrect, y compris à l'extérieur pourra être sanctionné. Une tenue correcte est exigée sur les lieux du Tournoi.

Les pendules doivent être manipulées calmement.

**Tout appareil électronique doit être complètement éteint et placé dans un sac.** Il est interdit aux deux joueurs d'utiliser ce sac pendant la partie sans l'autorisation de l'arbitre. L'utilisation d'un tel appareil durant la partie entraîne la perte de la partie. Un téléphone qui émet un son entraîne la perte de la partie.

Les analyses sont interdites dans la salle de jeu.

Il est strictement interdit de fumer dans tous les locaux. Il est possible de fumer à l'extérieur.

Tout manquement à la « Charte du Joueur d'Échecs » peut être sanctionné. Voir annexe

Tout contrevenant pourra recevoir un avertissement oral. Deux avertissements oraux signifient l'exclusion immédiate du Tournoi.

## **Article 11 :**

Arbitre Principal : Stéphane DENIS, AFO2.

## **Article 12 : Jury d'appel**

Jury d'appel : Le jury d'appel est constitué par la commission d'appels sportifs de la FFE. En cas de désaccord avec une décision de l'arbitre, un joueur peut saisir le jury d'appel par écrit. Il doit cependant continuer la partie en suivant les directives de l'arbitre, puis rédiger une demande écrite d'appel.

## **Article 13 : Contrôle anti-dopage**

Tous les participants acceptent de se soumettre à tout contrôle anti-dopage pratiqué par un médecin agréé et à la demande de tout organisme habilité. L'arbitre se chargera de contacter les joueurs désignés.

## **Article 14 :**

Tous les participants et les spectateurs s'engagent à respecter ce Règlement Intérieur.

L'arbitre Principal,

Stéphane DENIS, AFO2.

L'organisateur,

Guillaume MASSETEAU

# CHARTRE DU JOUEUR D'ÉCHECS

## JE RESPECTE LES RÈGLES

Les règles doivent être appliquées de **bonne foi**.

Le résultat de la partie doit être acquis **loyalement**.

Une proposition de nullité ne doit intervenir qu'à l'occasion **d'un réel affrontement sur l'échiquier**.

## JE RESPECTE L'ADVERSAIRE

Respecter l'adversaire, c'est accepter de jouer contre lui **sans préjugés**.

Respecter l'adversaire, c'est refuser de jouer en ayant recours à la **tricherie**.

Respecter l'adversaire, c'est **éviter de le déranger**.

Respecter l'adversaire, c'est être **poli**.

## JE RESPECTE L'ARBITRE

L'arbitre dispose de toute **l'autorité** nécessaire pour veiller à l'application des règles du jeu.

L'arbitre est le **représentant officiel de la F.F.E** sur les lieux du tournoi.

Face à une décision de l'arbitre en cours de jeu, le joueur doit **obtempérer** mais il peut déposer un **appel**.

## JE RESPECTE L'ORGANISATEUR

Le joueur **concourt à la bonne tenue** de la compétition.

Le joueur se conforme au **Règlement Intérieur** affiché dans l'aire de jeu.

Le joueur d'échecs est un **sportif !**

**NE PAS RESPECTER CETTE CHARTE, C'EST S'EXPOSER  
À DES PÉNALITÉS SPORTIVES OU À DES SANCTIONS DISCIPLINAIRES**

## ***Déontologie des Arbitres en 10 points***

### L'Arbitre s'engage à :

1. Connaître avec précision et appliquer les règles et règlements ;
2. Être juste et impartial et communiquer clairement ses décisions ;
3. Suivre les formations pour avoir les connaissances et maintenir les compétences qui répondent aux exigences de son niveau de pratique et de perfectionnement ;
4. Être bien préparé pour chaque compétition (condition physique optimale, ponctualité, disponibilité, tenue vestimentaire et équipement appropriés...) ;
5. Être et demeurer exemplaire en toutes circonstances, dans et au dehors de l'aire sportive ;
6. Être respectueux de tous les acteurs de la compétition (compétiteurs, entraîneurs, organisateurs, spectateurs, média, officiels,...) ;
7. S'interdire toutes les critiques ou commentaires préjudiciables envers d'autres arbitres ou l'institution d'appartenance ou ses membres, par quelque moyen que ce soit (oral, écrit, article publié, twitter, forums internet, blogs, sites de réseaux sociaux,...) ;
8. Avoir un comportement irréprochable (ne pas consommer de l'alcool ou fumer en étant en fonction, ne pas utiliser de drogues illicites, éviter une proximité inappropriée avec des compétiteurs, ... ) ;
9. S'interdire tout conflit d'intérêt (interdiction de participer à des paris sportifs sur la compétition, refuser tout cadeau d'une valeur inappropriée et toute rémunération indue, ... ) ;
10. Faire preuve d'un esprit de sportivité et promouvoir les aspects positifs du sport tels que le fair-play.

### **Serment de l'Arbitre aux Jeux Olympiques :**

**« Au nom de tous les juges et officiels, je promets que nous remplirons nos fonctions pendant ces Jeux Olympiques en toute impartialité, en respectant et en suivant les règles qui les régissent, dans un esprit de sportivité. »**